DÉCISIONS

DÉCISION (PESC) 2020/1010 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 2 juillet 2020

relative à la nomination du commandantde l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovineet abrogeant la décision (PESC) 2019/264 (BiH/29/2020)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu l'action commune 2004/570/PESC du Conseil du 12 juillet 2004 concernant l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine ([1]), et notamment son article 6,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de l'article 6, paragraphe 1, de l'action commune 2004/570/PESC, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre les décisions appropriées concernant la nomination du commandant de l'opération de l'Union européenne.

(2) Le 8 octobre 2018, le COPS a pris la décision de principe selon laquelle le vice-chef d'état-major du Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE) devrait être nommé commandant de l'opération de l'Union européenne à compter du 29 mars 2019, sous réserve de la confirmation de sa disponibilité par l'OTAN.

(3) Le 7 décembre 2018, le Conseil de l'Atlantique Nord a confirmé que le vice-chef d'état-major du SHAPE était disponible pour exercer les fonctions de commandant de l'opération de l'Union européenne en vertu des arrangements dits «Berlin plus», à compter du 29 mars 2019.

(4) Le 7 février 2019, le COPS a adopté la décision (PESC) 2019/264 ([2]) nommant le général de corps d'armée Olivier RITTIMANN, vice-chef d'état-major du SHAPE, commandant de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine à compter du 29 mars 2019.

(5) Le 15 mai 2020, l'OTAN a décidé de nommer le général de division Brice HOUDET en tant que vice-chef d'état-major du SHAPE remplaçant le général de corps d'armée Olivier RITTIMANN à compter du 18 juillet 2020. Le général de division Brice HOUDET devrait également remplacer, à partir de cette date, le général de corps d'armée Olivier RITTIMANN en tant que commandant de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine.

(6) Le 26 mai 2020, le Comité militaire de l'Union européenne est convenu de recommander la nomination du général de division Brice HOUDET en tant que commandant de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine à compter du 18 juillet 2020.

(7) La décision (PESC) 2019/264 devrait donc être abrogée.

(8) Conformément à l'article 5 du protocole n° 22 sur la position du Danemark annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Danemark ne participe pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions et actions de l'Union qui ont des implications en matière de défense.

(9) Les 12 et 13 décembre 2002, le Conseil européen de Copenhague a adopté une déclaration aux termes de laquelle les arrangements dits «Berlin plus» et leur mise en œuvre ne seront applicables qu'aux États membres de l'Union qui sont également soit membres de l'OTAN, soit parties au «Partenariat pour la paix», et qui ont, par voie de conséquence, conclu des accords de sécurité bilatéraux avec l'OTAN,

([1]) JO L 252 du 28.7.2004, p. 10.

([2]) Décision (PESC) 2019/264 du Comité politique et de sécurité du 7 février 2019 relative à la nomination du commandant de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et abrogeant la décision (PESC) 2017/464 (BiH/27/2019) (JO L 44 du 15.2.2019, p. 12).

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de division Brice HOUDET, vice-chef d'état-major du Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE), est nommé et succède au général de corps d'armée Olivier RITTIMANN en tant que commandant de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine à compter du 18 juillet 2020.

Article 2

La décision (PESC) 2019/264 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 18 juillet 2020.

Fait à Bruxelles, le 2 juillet 2020.

Par le Comité politique et de sécurité
Le président
S. FROM-EMMESBERGER